

## Densification très réussie, interrogations légitimes

Le groupe vert/libéral/PDC se réjouit de l'adoption du crédit en faveur du projet « Terreaux Est » qui prévoit l'assainissement et l'aménagement de l'immeuble Maximilien-de-Meuron 6 en bâtiment scolaire, ainsi que la création de 3 salles de classes supplémentaires au Collège de la Promenade.

Ce projet cohérent permettra le regroupement aux Terreaux des classes actuellement logées aux Sablons, la création de l'espace nécessaire pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et une organisation nettement simplifiée des horaires tant des élèves que des enseignants.

Notre groupe s'est toutefois étonné qu'une partie importante de l'augmentation des besoins en locaux résulte de la récente réforme scolaire, qui fractionne les classes en une multitude de groupes. Ces coûts immobiliers et organisationnels supplémentaires conséquents ne paraissent pas avoir été anticipés lorsque le projet a été soumis aux députés et aux communes : notre groupe du Grand Conseil demandera au Conseil d'Etat d'intégrer cet aspect dans le cadre de sa prochaine évaluation de la réforme.

Le projet Terreaux-est permettra aussi la réalisation d'un projet d'hébergement, très bien situé, sur le site des Sablons. Devra-t-il cependant forcément s'agir d'une auberge de jeunesse ? Le retard qu'a pris ce dossier et l'évolution rapide de l'offre sur le marché de l'hébergement, notamment liée aux plateformes de réservation en ligne, imposent une analyse attentive des besoins et du potentiel retour sur investissement.

Le groupe vert/libéraux/PDC a encore relevé avec satisfaction que le projet permettra une densification bienvenue: l'offre de formation et d'hébergement en Ville augmentera, mais pas l'empreinte au sol en termes de bâti. Un bâtiment ancien sera assaini aux normes « Minergie » et sa mise en conformité avec loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées permettra d'accueillir des classes intégrées, en collaboration avec les Perce-Neige.

Enfin, notre groupe, très attaché à une meilleure gestion de nos ressources en énergie, s'est félicité de l'installation d'une station photovoltaïque en toiture de l'immeuble. La pose de panneaux photovoltaïques en façade a en revanche suscité de légitimes interrogations au sein de tous les groupes du législatif : il était donc sage d'y renoncer, dans l'intérêt d'une politique énergétique durable crédible.